

tristesse qui affecte l'enfant déjà assez triste de la privation des douces joies de la famille et de sa claustration.

Primitivement, la cour, à l'orient, était ouverte au soleil et à l'air vivifiant du Rhône, que ne masquaient pas les lourds bâtiments qui ferment au levant cette cour. Cette construction est relativement toute moderne. La grande cour des classes était décorée de peintures, dont Blanchet et Dupuy furent les auteurs ; ces peintures furent, d'après Menestrier, « exécutées surtout pour effacer toutes les marques de l'incendie qui consuma une partie du collège et le rendre plus magnifique après cet insigne malheur. » Au point de vue de l'enseignement, dit avec raison M. Charvet, et de la gaîté, « ces peintures « présentaient un avantage très-réel ; et on commence seulement à comprendre maintenant quelle importance les « représentations figurées, les tableaux et les peintures largement exécutées, peuvent avoir dans l'enseignement. » Un récent et épais badigeon a recouvert impitoyablement ces peintures, sans qu'on ait songé seulement à en conserver le souvenir par un simple trait ou par la photographie.

Ces peintures dataient de 1562 ; on trouve, en effet, dans la comptabilité de la ville, mention d'un mandat délivré, à cette date, au P. Pierre Platière, recteur du collège de la Trinité, de 2,200 livres « pour l'entière « perfection des peintures, compositions historiques et « allégoriques, auxquelles ont travaillé les peintres *Puis*, « Pierre-Paul *Savin*, Pierre *Vantalon* et autres qui ont été « faites en la *cour des classes* du collège. » L'année suivante, le Consulat paya 100 livres à Moulin, libraire, « pour les frais et despenses faites pour *Vimpreste* et « *reliure* du livre des peintures faites à la cour du collège de la Trinité. »